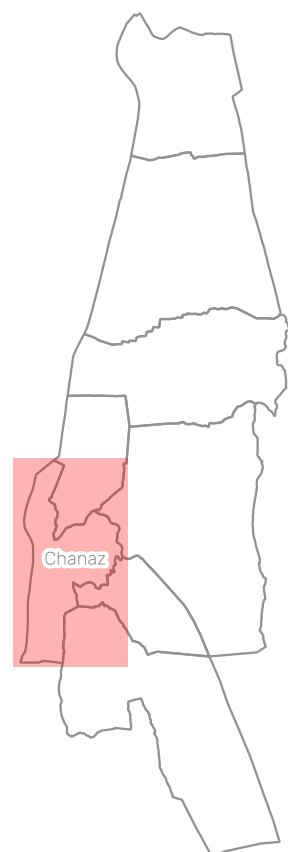


Modification N°1

Commune de Chanaz
Plan des risques

Version	Date	Commentaire	Etat document
1	21 Juin 2022	Elaboration	Approuvé
2	25 Mars 2025	Modification simplifiée n°1	Approuvé
3	27 janvier 2026	Modification n°1	Approuvé
4			
5			
Version approbation			Réalisation : Grand Lac - Novembre 2025 / Sources : EDIGEO 2025-09
Echelle : 1/5000		RGF93 / Lambert 93	

 Limite de Zonage

Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

- Secteur avec interdiction de constructibilité
-  Secteur avec conditions spéciales de constructibilité
-  Secteur avec conditions spéciales de constructibilité - Aléas exceptionnels
- Zone inconstructible : secteur potentiellement soumis aux risques d'effondrement de galeries souterraines

- Bâti dur
■ Bâti léger
■ Lac et rivière

